



Centre Intercommunal d'Action Sociale
de la Communauté de Communes des Villes Soeurs

COMPTE RENDU Conseil d'Administration du 16 décembre 2024

Point n°	Ordre du jour	N° de page
1	Présentation du déploiement de l'épicerie solidaire par M. Sénécal – directeur de l'Espace Social et Culturel L'Ancrage	1
2	Approbation du compte rendu du dernier Conseil d'Administration du 8 avril 2024	1
3	Point sur la relance du Pass "Sortir dans les 28" à partir de janvier 2025	1-2
4	Point sur les demandes de domiciliation au CIAS 2024	2
5	Election des nouveaux membres du CA	2
6	Questions et informations diverses	2

Annexe 1 : Compte Rendu du Conseil Administration du 8 avril 2024

Etat des présences :

Etaient présents tous les 16 membres en exercice à l'exception de : Michel Barbier ayant donné pouvoir à Mme Martine Douay, Benoît Ozenne ayant donné pouvoir à Michel Delépine, Jean Paul Mongne ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste Le Roux de Bretagne, Daniel Cavé, Chantal Desenclos, Florence Lemoigne et Annick Boullard, démissionnaire, n'était pas remplacée au moment du conseil d'administration.

1/ Présentation du déploiement de l'épicerie solidaire par M. Sénécal – directeur de l'Espace Social et Culturel L'Ancrage

Considérant la présentation faite au sujet du déploiement de l'Epicerie Solidaire et de la subvention octroyée à hauteur de 120 000 € pour l'année 2025,

➤ **Un point relatif aux modalités de déploiement de l'Epicerie Solidaire aux 28 communes du territoire et porté par l'Espace Social et Culturel l'Ancrage, a été proposé à l'assemblée délibérante.**

2/ Approbation du dernier compte rendu du 8 avril 2024

Considérant la tenue du dernier Conseil d'Administration du 11 mars 2024 et la lecture de son compte rendu (Cf. Annexe),

➤ **Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante décide à l'unanimité, d'approuver le compte rendu du dernier CA CIAS du 8 avril 2024, par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.**

3/Point sur la relance du Pass « Sortir dans les 28 » à partir de janvier 2025

Considérant la présentation faite au sujet de la relance du Pass « Sortir dans les 28 » à partir de janvier 2025,

[Signature]



➤ Un point relatif aux modalités de relance du Pass « Sortir dans les 28 » en janvier 2025, a été proposé à l'assemblée délibérante.

4/Point sur les demandes de domiciliation au CIAS en 2024

Considérant la présentation faite au sujet des demandes de domiciliation au CIAS en 2024,

➤ Un point relatif aux demandes de domiciliation au CIAS en 2024, a été proposé à l'assemblée délibérante.

5/Election des nouveaux membres du CA

Mme Douay rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner deux nouveaux membres.

M Le Roux de Bretagne, bénévole pour le CCAS de Gamaches, et proposé en remplacement de M. Durand-Drouhin, s'est présenté aux autres membres du Conseil d'Administration.

Mme Douay indique la nomination de M. Jean Baptiste Leroux de Bretagne en tant que membre représentant du CCAS de Gamaches.

Concernant le remplacement de Mme Annick Boullard, l'organisme qu'elle représentait, Forjecnor 2000, a été sollicité pour la proposition d'un nouveau membre. Le Conseil d'Administration est toujours en attente d'une nouvelle candidature.

➤ Un point relatif à l'élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration, a été proposé à l'assemblée délibérante.

6/Questions et informations diverses

- Subventionnement du projet Répit de l'association Rayon de Soleil :

Mme Douay informe de l'octroi de la subvention de 4 000 € à l'association « Rayon de Soleil » à Eu pour la mise en place du projet « Répit » qui accompagne les aidants des personnes porteurs de handicap. Cette subvention non renouvelable sera versée pour l'année 2025.

- Soins de support :

Mme Douay propose aux membres de porter une réflexion en 2025 sur l'éventualité de proposer une aide financière dédiée aux personnes ayant besoin de prothèses capillaires dans le cadre des soins de support.

- Logement d'urgence :

Mme Douay est interpellée sur le sujet des logements d'urgence et de la possibilité de proposer des aides aux familles dans le cadre du CIAS.

Mme Douay concède que la question est préoccupante et que le nombre de sans domiciles fixes semble croître d'année en année.

Considérant qu'il ne s'agit pas d'une compétence du CIAS, Mme Douay rappelle aux membres que le sujet a déjà été évoqué mais qu'il ne peut pas être appréhendé par cette instance.

Clôture à 17h20.

La Vice-Présidente

Martine Douay



2

La Secrétaire de séance

Doriane Osinski